

Ma Canada Vie au travail^{MC} – des questions que les participants pourraient avoir

Nous avons simplifié les choses pour aider les nouveaux participants à s'inscrire à Ma Canada Vie au travail et les participants existants à passer au nouveau site Web. Ils pourront suivre un processus simple par étapes et accéder à un tableau de bord dans Ma Canada Vie au travail en quelques minutes. Certains participants pourraient tout de même avoir des questions. Nous avons compilé [ici](#) quelques-unes des questions les plus fréquentes sur l'inscription à Ma Canada Vie au travail ou le processus d'ouverture de session. Faites défiler l'écran sous l'encadré d'ouverture de session pour trouver ces renseignements utiles.

Voici quelques questions que les participants pourraient avoir :

Pourquoi est-ce que je vois plus d'un régime quand j'ouvre une session dans Ma Canada Vie au travail?

Cette situation se produit si vous avez :

- Plus d'un régime de garanties collectives auprès de la Canada Vie
- Plus d'un régime de retraite et d'épargne collectif auprès de la Canada Vie
- Un régime de garanties collectives ou un régime de retraite et d'épargne collectif auprès de la Canada Vie, de même qu'un régime Prochaine étape^{MC}

Si vous croyez que les exemples précités ne s'appliquent pas à vous, communiquez avec la Canada Vie au 1 888 222-0775. Nous sommes ouverts du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h HE.

Dans le site Web, on dit que je vais recevoir un courriel pour réinitialiser mon mot de passe ou pour finir la création de mon compte, par exemple. Pourquoi ne l'ai-je pas reçu?

Cela peut se produire si vous utilisez votre adresse courriel du travail. Parfois, il faut du temps pour qu'un courriel franchisse les pare-feu de l'entreprise. Le courriel peut aussi se trouver dans votre dossier de courriels indésirables. Allez jeter un coup d'œil dans ce dossier. Si vous n'avez pas reçu le courriel après 30 minutes, communiquez avec la Canada Vie au 1 888 222-0775. Nous sommes ouverts du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h HE.

De quoi ai-je besoin pour m'inscrire au site Web?

Les **participants de régime de garanties collectives** ont besoin de leur numéro de régime et de leur numéro d'identification. Ces numéros se trouvent sur votre carte de garanties. Si vous ne les trouvez pas, adressez-

vous au répondant de votre régime ou communiquez avec la Canada Vie au 1 888 222-0775. Nous sommes ouverts du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h HE.

Les **participants de régime de retraite et d'épargne collectif** peuvent s'inscrire de deux manières :

1. Si vous recevez par courriel une invitation de la Canada Vie pour vous inscrire à Ma Canada Vie au travail, celle-ci comprend un lien personnalisé et des directives qui vous aideront à vous inscrire rapidement. Cliquez sur le lien et suivez les directives.
2. Si vous n'avez pas reçu le courriel ou si vous l'avez supprimé, vous pouvez tout simplement visiter macanadavieautravail.com pour vous inscrire. Pour obtenir les numéros de votre régime / police et de votre certificat, appelez la Canada Vie au 1 888 222-0775, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h HE, ou demandez-les au répondant de votre régime.

Que dois-je faire si je reçois le message d'erreur « Ne vous en faites pas! »?

Essayez de supprimer les témoins et les données de la mémoire cache de votre navigateur et ouvrez une session de nouveau. Si vous recevez toujours ce message d'erreur, communiquez avec la Canada Vie au 1 888 222-0775. Nous sommes ouverts du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h HE.

Quand offrirez-vous une application Ma Canada Vie au travail?

Nous sommes justement en train de mettre au point cette application. En attendant, vous pouvez accéder au site Web sur n'importe quel appareil, comme un téléphone intelligent ou une tablette. Créez un raccourci vers le site macanadavieautravail.com sur votre appareil et placez-le sur votre écran d'accueil.

Si vous avez un régime de garanties collectives et un régime de retraite et d'épargne collectif auprès de la Canada Vie, vous pourrez les consulter tous les deux sur votre appareil mobile dans Ma Canada Vie au travail. Si vous continuez d'utiliser l'application GroupNet^{MC} Mobile, vous verrez seulement l'information sur votre régime de garanties collectives.